

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de l'intérieur

Assurance-invalidité – 6^e révision de l'AI, deuxième volet (révision 6b)

La 6^e révision de l'AI constitue, après la 5^e révision de l'AI et le financement additionnel, la troisième étape d'un plan d'assainissement équilibré de l'assurance-invalidité. Suite à celle-ci, dès 2018, le déficit de l'AI devrait être épongé et les comptes de l'AI équilibrés.

Date limite: 15 octobre 2010

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral des assurances sociales, Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

6 juillet 2010

Chancellerie fédérale